

actuel du parti de la réforme, M. Asquith, en personne.

L'hon. M. LEMIEUX: Je répondrai à l'honorable député en lui citant les paroles mêmes de M. Asquith et de M. McKenna, actuellement lord de l'amirauté. Voici les paroles que le journal "Public Opinion" met dans la bouche de M. McKenna:

A l'heure qu'il est la Grande-Bretagne a sept dreadnoughts en service; l'Allemagne en a deux. Quand l'Allemagne en aura quatre en commission, la Grande-Bretagne en aura dix; quand l'Allemagne en aura cinq, la Grande-Bretagne en aura douze; quand l'Allemagne en aura neuf, la Grande-Bretagne en aura quatorze, quand l'Allemagne en aura onze, la Grande-Bretagne en aura seize, et quand l'Allemagne en aura treize, la Grande-Bretagne en aura vingt.

Et plus loin:

L'effarement au sujet de la marine n'a pas la moindre raison d'être.

Telle est la déclaration faite par le premier lord de l'amirauté, M. McKenna. Et que dit M. Asquith) Il a déclaré à Birkenhead, le 21 décembre dernier:

En ce qui regarde nos forces défensives, la marine et l'armée, je n'hésite pas à dire qu'elles n'ont jamais été en meilleur état, mieux équipées ou mieux organisées qu'elles ne le sont aujourd'hui.

M. SPROULE: Ce n'est pas ce que j'ai demandé. Quelle déclaration a-t-il fait à la chambre des communes, en proposant le vote des crédits pour la Marine?

L'hon. M. LEMIEUX: Je ne suis pas au fait de cette déclaration, mais je viens de lire l'extrait d'un discours prononcé en assemblée publique, par M. McKenna, premier lord de l'amirauté, et l'extrait d'un discours prononcé par M. Asquith, premier ministre. Voici maintenant en quels termes s'est exprimé sir Edward Grey, secrétaire des affaires étrangères:

La marine anglaise est maintenue en état de protéger le pays contre toute combinaison probable de flottes étrangères.

Le très honorable Reginald McKenna, premier lord de l'Amirauté, déclarait encore le 5 janvier dernier:

Cette inquiétude au sujet de la marine est absurde et ridicule. On ne s'est nullement appliqué à un examen sérieux de la question. Comment raisonner contre la rumeur, ou répondre à des cris d'épouvante?

M. McKenna a pu s'exprimer d'autre manière, mais je cite ses dernières déclarations. Je ne nie pas l'exactitude de l'affirmation faite par l'honorable représentant de Grey-est (M. Sproule); mais nous savons tous que cette panique au sujet de l'Allemagne n'existe que dans l'imagination des hommes de parti. Elle a été mise en branle par les journaux de parti de la Grande-Bretagne, sous la coupe de lord

Northcliffe, et a été exploité dans la presse durant les élections par M. Blatchford, socialiste bien connu, aux gages d'un certain groupe en Angleterre. Mais, monsieur l'Orateur, je pose la question: Qui voudra croire que le peuple anglais s'inquiète du prétendu péril allemand? Quant à moi, je suis d'origine française, mais je sais quelque chose de l'histoire d'Angleterre, et je n'hésite pas à dire qu'aucune nation au monde ne saurait abattre la fierté bien connue et éprouvée de la valeur anglaise.

Mais, nous dit-on, la construction de cette marine canadienne va donner lieu à des malversations, et à tout événement nous sommes trop ignorants pour la construire. Je réponds par le mépris à l'accusation anticipée de malversation. Je prierai tout honorable député qui pense les Canadiens incapables de construire une marine de se rendre à la bibliothèque du parlement et de lire sur le mur du couloir qui y conduit cette simple inscription:

En l'honneur des hommes grâce à l'initiative, au courage et à l'habileté desquels le "Royal William", premier navire à traverser l'Atlantique avec la vapeur par force motrice, a été entièrement construit au Canada et a atteint l'Angleterre en 1833.

Je soutiens—l'honorable représentant de Grey-est (M. Sproule) est trop bon Canadien au fond du cœur pour ne pas le reconnaître—que si l'énergie, l'initiative des Canadiens de la ville d'Halifax a pu, en 1833, obtenir ce résultat, les Canadiens de 1910 sont en mesure de construire la flotte, modeste, il est vrai, mais suffisante, dont le présent projet de loi tend à déterminer la création. Monsieur l'Orateur, j'ai l'orgueil de mon pays. Ceux de ma race ne forment pas la majorité de la population, et n'ont peut-être pas en toutes choses le même idéal que la race anglaise; mais il me semble bien que dans les questions de cette nature nous devrions tous être d'accord. Si le Canada a pu construire le chemin de fer Pacifique-Canadien, et si l'esprit d'entreprise de deux hommes de la province d'Ontario, MM. Mackenzie et Mann, nous a procuré l'établissement d'un autre transcontinental, le Canadian-Northern; si le Canada de 1903 a réussi à reculer pour ainsi dire vers le nord les frontières du Dominion par la construction du Grand-Tronc-Pacifique; si nous sommes à même d'entreprendre la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson et le creusement du canal de la baie Georgienne, il semble bien que nous soyons en mesure de construire une marine canadienne. Et nous avons dans les Provinces maritimes, et même dans cette ancienne partie de la province de Québec où se trouvent la circonscription qui vous a élu, monsieur l'Orateur, et celle que j'ai moi-même l'honneur de représenter en cette